

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 133
11 septembre 2008

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

La direction du SNES doit exiger le retrait du projet de réforme des lycées, Refuser de participer aux négociations sur cette réforme, Retirer sa signature du texte « 16 points de convergences »

Bureau académique du SNES le 8 Septembre 2008

Intervention de T. Faugier sur la réforme des lycées.

Darcos a annoncé le 17 juillet son plan de réformes : séparation des cours en bloc de matières « fondamentales », « modules d'exploration » et « activités d'accompagnement ».

Donc, c'est la mise en place d'un lycée à la carte, et d'un bac à l'avenant, sans aucune valeur. Et surtout pour le gouvernement c'est la possibilité de supprimer massivement des heures, donc des postes.

Il propose aussi la « modularisation des enseignements » sur une base semestrielle (la référence au supérieur est explicite) : on créerait des modules de 50 heures. C'est le développement de l'autonomie des établissements, et la conséquence sur le service des enseignants semble évidente, c'est l'annualisation.

Darcos peut avancer ces propositions grâce à la signature en juin des « 16 points de convergences » avec la direction du SNES. D'ailleurs il le dit explicitement.

La direction du SNES, dans une entrevue avec JP de Gaudemar, représentant de Darcos, le 27 août, indique son quasi-accord avec les propositions de Darcos : « *Le SNES approuve l'idée d'une organisation du lycée en 2 cycles* », « *Il faut réfléchir à l'organisation de la seconde* », « *le module peut être un outil* ». La direction dit même qu' « *il faut que l'ensemble des personnels soit associé à la réflexion, notamment sur la conception des services* ». Elle peut bien affirmer récuser l'annualisation, quelle autre conséquence peut avoir la modularisation ?

D'ailleurs Gaudemar conclut de cette entrevue avec les directions des syndicats que la méthode, c'est 3 chantiers à mettre en place, il n'y a pas de problème : remise en forme des programmes, autonomie des établissements, service des enseignants !

Au contraire, la direction doit indiquer que cette réforme est inacceptable, elle doit refuser d'entrer dans cette concertation et retirer sa signature des points de convergences.

Le pire, c'est le discours sur le budget ! En signant les points de convergences, la direction du SNES indiquait pouvoir le faire, car le document ne parlait pas de suppressions de postes. On a même entendu localement que « *si le budget ne convenait pas, on quitterait les négociations.* » Moins d'une semaine plus tard, le ministère annonce 13500 suppressions de postes à la rentrée 2009 ! Et la direction continue de se rendre aux négociations et même d'y dire que « *il faut un budget qui autorise le fonctionnement* » de la réforme !!!

La réforme est faite pour supprimer des postes, il faudrait être aveugle et sourd pour ne pas s'en rendre compte aujourd'hui. Car elle va permettre de supprimer massivement des heures de cours à travers les blocs. Les suppressions de postes en sont la démonstration.

Le mandat du bureau académique au CN doit donc être le suivant :

Le bureau académique du SNES réuni le 8 septembre 2008 s'adresse au CN du SNES : ayant pris connaissance de la « réforme » du lycée présentée par Darcos le 15 juillet, et notamment des graves dangers qu'elle fait peser sur le statut, par l'annualisation des services, et sur le bac, par l'introduction du lycée à la carte.

Il demande au CN du Snes de se prononcer pour le retrait de ce projet de réforme et de se retirer de la concertation ouverte par le gouvernement.

3 pour (les 2 représentants FU, le représentant de l'EE), 7 contre

Intervention d'O. Rougerie sur le budget

Camarades,

Je souhaite intervenir plus particulièrement sur la question du budget. Le gouvernement a annoncé, comme cela a déjà été dit, la suppression de 13500 postes dans l'éducation le 9 juillet, suivant sa politique de suppressions massives de postes dans la fonction publique. Lorsque j'ai lu l'US du 28 août, j'ai été pour le moins surpris de la manière dont les choses sont présentées. S'il est rappelé que les suppressions sont supérieures à celles de 2008 (11200), la direction du Snes semble se féliciter que pour le second degré, celles –ci seront moins importantes (4500 contre 8830 en 2008) ... grâce au combat mené contre le gouvernement : « nul doute que les actions menées durant la dernière année scolaire y sont pour quelque chose » ! Comment peut-on expliquer cela alors que les postes sont supprimés par milliers, que le premier degré reçoit un rude coup (- 6000), etc...

Cela pose évidemment la question du combat réel contre le gouvernement. Est-ce que ce sont les « jeudi noirs de l'éducation », les journées d'action sans grève ni manifestation comme celle du 11 septembre, les banderoles déployées sur les portails de tel ou tel établissement qui vont faire reculer le gouvernement ? Qui peut croire que c'est en refusant les heures sup que les postes seront rétablis ? Le budget est voté à l'Assemblée nationale par les députés UMP. C'est à l'Assemblée nationale que doit être dirigée une manifestation nationale pour interdire aux députés de voter ce budget réactionnaire.

Commissions paritaires

Les militants du courant Front Unique ont toujours tenu à être présents sur les listes aux élections professionnelles et à défendre les statuts des collègues dans les commissions paritaires. Ils souhaitent cette année encore qu'il leur soit possible de le faire.

Or, notre organisation syndicale est dans une situation exceptionnelle, étant donné la signature, par la direction nationale, du texte « 16 points de convergence sur la réforme des lycées » avec le gouvernement Sarkozy-Fillon, ainsi que l'ampleur de l'attaque gouvernementale au travers du projet de réforme des lycées. Il faut le dire, les enseignants, les syndiqués, n'ont aucun « point de convergence » avec ce gouvernement ! La mise en œuvre d'une telle réforme remettrait d'ailleurs en cause le rôle des commissions paritaires, puisqu'elle ne peut se mettre en place qu'en liquidant les garanties statutaires contenus dans le décret de 50, et en instaurant l' « autonomie des établissements ».

Voilà pourquoi les militants du courant Front Unique ne peuvent être présents que sur une liste SNES aux élections professionnelles dont la plateforme se prononcerait explicitement pour le retrait du projet de réforme des lycées et non sur une liste sur le terrain des « convergences » avec le gouvernement Sarkozy-Fillon . Nous avons donc lors de ce bureau demandé à la direction académique que sa plateforme soit claire sur ce point, afin de pouvoir être présents sur la liste académique du SNES. Nous attendons la communication de la dite plateforme. En tout état de cause, nous continuerons à nous battre dans le SNES pour que notre organisation prenne une orientation de défense des intérêts des enseignants.

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante:

Front Unique, 11, rue Michalias, 63000 Clermont-Fd.

www.frontunique.com

email : courrier@frontunique.com